

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE
(DOC.11.001.08)



AXA SEGUROS GENERALES, S.A. D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE, certifie avoir souscrit avec la société B97209662 ESTIL GURU SLU le contrat d'assurance de Responsabilité Civile n° 86152697 ayant pris cours le 07.05.2025 et venant à échéance le 07.05.2026 couvrant l'activité de : Les activités suivantes sont incluses : commercialisation, distribution et vente de produits en plastique et en fibres artificielles. Moulage par soufflage, moulage par injection, moulage par compression, extrusion, calandrage, moussage et moulage sous vide. Fabrication de contenants et d'emballages en plastique.

La limite d'indemnisation maximale du contrat précité est fixée à 5.000.000 EUR par sinistre et par année d'assurance.

Les garanties de la présente police s'étendent et s'appliquent aux responsabilités découlant de dommages survenus provenant de dommages survenus sur le territoire de pays du monde entier, à l'exception des États-Unis et du Canada, et réclamés devant les tribunaux espagnols ou reconnus par eux.

Valencia

27/10/2025

A handwritten signature in blue ink is located below the date. The signature is stylized and appears to be the name of the representative of AXA Seguros Generales.

Le but unique et exclusif du présent document est d'attester de l'existence du contrat d'assurance n° 86152697 et ne déroge d'aucune façon aux clauses, termes et conditions stipulées au contrat. Le preneur d'assurance s'engage à annexer au présent document une copie de la preuve de paiement de la prime en cours, sous peine d'invalidité de la présente attestation.

AXA SEGUROS GENERALES S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS C.I.F: A-60917978 – Registro Mercantil de Palma de Mallorca al tomo 2325, folio 63, Hoja PM-61041, inscripción 2ª SEDE CENTRAL: C/ Emilio Vargas 6 28043 – MADRID/DOMICILIO SOCIAL: C/ MONSEÑOR PALMER, 1 – 07014 – PALMA DE MALLORCA (ISLAS BALEARES)